



 Commune de Gevingey

 Site internet : <https://www.gevingey.com/>

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022.**

Etaient présents : : MM CAUZO Louis – RIBEIRO José – BOIVIN Jean-Claude – BONIN Paul – BOIVIN Anthony - GUILLOT Jérôme - WANCAUWENBERGHE Yoanna – TIRTON Anne

Absents excusés : BOSSU Sylvain — LEBRIS Cyril

Secrétaire de séance : BOIVIN Anthony

Pouvoirs :

- BOSSU Sylvain donne pouvoir à BOIVIN Jean-Claude
- LEBRIS Cyril donne pouvoir à BONIN Paul

Dates de convocation et affichage : 9 septembre 2022

1) Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 août 2022

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 août 2022 est approuvé à l'unanimité.

*Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : **Délibération sur les parcelles retenues avec leurs surfaces à labelliser ENS***

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour. Elle sera traitée au point 6.

2) Délibération pour embauche d'un agent contractuel pour une durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité

Dans le cadre du remplacement d'une agent en disponibilité et en raison d'un accroissement temporaire d'activité, la municipalité souhaite recruter un agent contractuel du 01^{er} septembre 2022 au 21 avril 2023 inclus.

Une publication de poste a été effectuée sur Pôle Emploi et une seule candidature a été reçue.

Madame MAITRE Aurore occupera le poste d'agent technique contractuel pour une durée de service de 24h hebdomadaires et assurera les fonctions d'agent de restauration de cantine scolaire, agent d'entretien des bâtiments communaux et animatrice durant les vacances scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'embauche d'un agent contractuel.

Délibération n°2022 -055

3) Délibération pour passage à mi-temps de la secrétaire de Mairie

A compter du 1^{er} novembre 2022, Madame VIOLLE Julie, secrétaire de Mairie, sera embauchée à mi-temps sur la commune de Gevingey (17h30 hebdomadaires). Actuellement, elle est employée à 25h30 hebdomadaires. Les horaires d'ouverture de la Mairie resteront identiques à ceux actuels : les lundi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le passage à mi-temps de la secrétaire de Mairie à compter du 1^{er} novembre 2022.

Délibération n°2022 -056

4) Délibération pour la signature de la nouvelle convention du RPI

Le Maire fait lecture de la nouvelle convention du RPI aux membres du Conseil Municipal. Celle-ci ayant entièrement été retravaillée entre les élus des communes de Gevingey et Cesancey. La Convention a été votée par la municipalité de Cesancey durant leur Conseil Municipal du mois d'août 2022.

Après quelques échanges entre les élus, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter cette nouvelle convention et autorise Monsieur le Maire à procéder à sa signature.

Délibération n°2022 -057

5) Délibération pour validation du Règlement Intérieur de l'Accueil de Loisirs

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les modifications apportées au Règlement Intérieur 2022/2023 de l'Accueil de Loisirs périscolaire et extrascolaire.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le nouveau Règlement Intérieur.

Délibération n°2022 -058

6) Délibération pour les parcelles retenues avec leurs surfaces à labelliser ENS

La politique Espace Naturel Sensible (ENS) est une politique **non réglementaire** de compétence Départementale. Elle vise à préserver et à gérer des milieux naturels remarquables et/ou menacés tout en les valorisant auprès du public, lorsque la sensibilité des milieux permet leur fréquentation. Financés par la part départementale de la Taxe d'aménagement, les ENS se déclinent sous la forme de sites labellisés ENS par le Département. Le Département est alors en mesure de mobiliser des moyens financiers et techniques satisfaisants à sa politique ENS et accompagnant le gestionnaire du site (politique foncière et droit de préemption, connaissance et gestion du patrimoine, ouverture au public et valorisation de site, éducation à l'environnement).

Le réseau de pelouses sèches du Sud Revermont a été ciblé à ce titre comme un ENS d'initiative locale au sein du schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles. Il fait également l'objet d'un programme régional en faveur des pelouses et landes associées. Une animation locale est réalisée par Jura Nature Environnement, qui accompagne également d'autres communes qui ont déjà labellisées certaines de leurs parcelles en ENS.

Leur inscription en ENS n'aura pas de conséquences contraignantes pour les exploitants agricoles, sinon le maintien de pratiques extensives favorables aux habitats naturels, à leur flore et à leur faune que la commune veut préserver. Par ailleurs, cette inscription en ENS permettra à la commune, là où cela se justifierait, de mobiliser des moyens pour intervenir en faveur des espaces naturels et de la biodiversité, aux côtés des exploitants de ces parcelles. Aussi, et en concertation avec ces derniers, la commune améliorera le cadre de vie et permettra à la population de profiter de son patrimoine naturel.

La commune de Gevingey souhaite présenter les propriétés suivantes dont elle est propriétaire à la labellisation en Espace Naturel Sensible au Département :

| Section parcelle | N° parcelle | Lieudit | Surface (m ²) à labelliser | Surface (hectares) à labelliser |
|------------------|-------------|----------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------|
| OD | 10 | Grands Champs | 65960 | 6.596 |
| OD | 19 | Grands Champs | 87670 | 8.767 |
| OD | 23 | Grands Champs | 31080 | 3.108 |
| | | Total Grands Champs | 184710 | 18.471 |
| OD | 524 | Saints Arbres et carrière | 155370 | 15.537 |
| OD | 2 | Saints Arbres et carrière | 4885 | 0.4885 |
| | | Total Saints Arbres et carrière | 160255 | 16.0255 |
| OD | 258 | Au Puiset | 332850 | 33.285 |
| OD | 256 | Au Puiset | 158580 | 15.858 |
| | | Total Au Puiset | 491430 | 49.143 |
| OE | 91 | Montorient | 3178 | 0.3178 |
| OE | 92 | Montorient | 2207 | 0.2207 |
| OE | 94 | Montorient | 2987 | 0.2987 |
| OE | 97 | Montorient | 4805 | 0.4805 |
| OE | 165 | Montorient | 2727 | 0.2727 |
| | | Total Montorient | 15904 | 1.5904 |
| | | Total Gevingey | 852299 | 85.2299 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la labellisation en ENS de ces parcelles au sein du site de réseau de pelouses du Sud Revermont.

Délibération n°2022 -059

7) Questions diverses

a) Remise en état fontaine haut du village

Le Conseil Municipal informe les habitants qu'une étude sera effectuée par un bureau d'étude afin d'envisager toutes les possibilités pour pouvoir remettre en état cette fontaine.

b) Décalage repas des aînés

Le Repas des Aînés est décalé au Dimanche 23 Octobre 2022 à 12h00 au Caveau de Gevingey.

c) Étude pour sécuriser la circulation des véhicules au niveau du virage devant chez Monsieur Alix

Le Conseil Municipal va étudier si une solution est envisageable afin de sécuriser ce virage.

Ainsi, nous invitons les usagers de la route à respecter la limitation de 30 km/h qui est obligatoire au sein de notre village.

d) Rappel sur les poubelles ménagères

Pour une question d'hygiène, le Maire rappelle que les poubelles doivent être, dans la mesure du possible, sorties la veille et rentrées le jour du ramassage du SICTOM.

e) Affouage

Les inscriptions en Mairie sont dès à présent possibles pour les personnes intéressées.

La séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire de Séance,
BOIVIN Anthony

Monsieur le Maire,
CAUZO Louis



